

## PAUL DESCHANEL : UN DÉCENTRALISATEUR ICONOCLASTE ?

Paul Deschanel (1855-1922) reste souvent présenté comme le président fou qui sauta ~~du~~ train en pyjama, et démissionna de la présidence de la République au bout de quelques mois de mandat en 1920<sup>1</sup>. Au moins dans un premier temps, voyons-le plutôt comme l'un des rares personnages à démontrer qu'il est possible de conjuguer des carrières politiques et intellectuelles de très haut niveau. Il suivit et dépassa l'exemple de son père Émile, professeur de littérature au Collège de France (1881-1903), député (1876-1881) puis sénateur inamovible (1881-1904).

Président de la Chambre des députés de 1898 à 1902 puis de 1912 à 1920, puis éphémère Président de la République en 1920, Paul Deschanel fut aussi élu à l'Académie française en 1899 et à l'Académie des sciences morales et politiques en 1914. Licencié en lettres à 18 ans, puis licencié en droit, il est l'auteur de 18 ouvrages<sup>2</sup>. Quoiqu'il s'agisse souvent de recueils d'articles ou de discours, c'est une production ~~intellectuelle~~ remarquable pour un acteur politique de cet acabit.

1 Concernant la chute du train en particulier : Sandras, Agnès, « On a bien blagué le pyjama de Deschanel », *Sociétés & Représentaions*, n° 36, 2013/2, p. 91-107. Concernant la vie de Paul Deschanel et cette question de la maladie, je renvoie aux biographies de Jean Mélia – *Paul Deschanel*, Paris, Plon, 1924 – et Thierry Billard – *Paul Deschanel*, Paris, Belfond, 1991 (réédition Perrin, 2022).

2 Selon le compte de Thierry Billard (*ibid.*, p. 269). La bibliothèque nationale de France ne mentionne pas certains de ses ouvrages pourtant numérisés : « <https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb123074838> (consulté le 29/10/2024) ».

Secrétaire du ministre de l'Intérieur	1876	Licence en lettres	1873
Secrétaire particulier du <del>Président</del> du Conseil	1877	Licence en droit	1875
Sous-préfet (Dreux, Brest)	1877	Premier article dans le <i>Journal des débats politiques et littéraires</i>	1877
Préfet (Meaux)	1881	Publication de son 1 <sup>er</sup> ouvrage : <i>La question du Tonkin</i>	1883
Député d'Eure-et-Loir	1885-1919	Élu à l'Académie française	1899
Président de la Chambre des députés	1898-1902 / 1912-1920	Président du Collège libre des sciences sociales	1904
Président de la commission des affaires extérieures de la Chambre	1905-1912	Élu à l'Académie des sciences morales et politiques	1914
Président de la République française	1920	Publication de son dernier ouvrage : <i>Gambetta</i>	1919
Sénateur d'Eure-et-Loir	1921-1922		
Président de la commission des affaires extérieures du Sénat	1922		

TABLEAU 1 – Les carrières de Paul Deschanel.

En janvier 1891, dans une série de sept articles pour *Le Temps*<sup>3</sup>, Paul Deschanel aborde la question de la décentralisation à travers des orientations peu discutées et jamais consacrées en France, telles que la collégialité du pouvoir exécutif municipal, la création d'une collectivité intermédiaire entre la commune et le département, ou encore l'exercice d'une partie du contrôle de légalité des actes municipaux par des élus départementaux. Ces articles seront regroupés en 1895 dans un ouvrage intitulé *La décentralisation*<sup>4</sup>, où il intégrait de nouveaux développements relatifs à la déconcentration de l'État, processus qu'il présentait d'ailleurs comme une forme différente de décentralisation. En cette même année 1895, Deschanel fut nommé membre de la commission extraparlementaire de décentralisation<sup>5</sup>. Même s'il était

3 Publié précisément les 1<sup>er</sup>, 7, 10, 11, 14, 15 et 16 janvier 1891.

4 Publié à Paris chez Berger-Levrault.

5 Décret du Président de la République du 16 février 1895, *Journal officiel de la République française*, 27<sup>e</sup> année, n° 47, 19 février 1895, p. 914. Selon l'article 1<sup>er</sup>, il est institué « sous la présidence du président du Conseil, une commission extraparlementaire chargée de

proche politiquement, idéologiquement et amicalement du président du Conseil, Alexandre Ribot<sup>6</sup>, cela indiquait son intérêt et sa légitimité sur un sujet alors central de la Troisième République.

Il est vrai que les lois du 10 août 1871 sur l'organisation départementale, du 28 mars 1882 sur l'élection du maire et du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale ont été présentées comme une œuvre de grande qualité, ne fût-ce que du fait de leur longévité. Malgré quelques ajustements sensibles, comme ceux qu'apporta le décret-loi du 5 novembre 1926 au niveau du contrôle étatique, les fondements du système local français ne seront modifiés qu'en 1982.

Ce qu'on a qualifié de « synthèse républicaine » ou de « jacobinisme apprivoisé » avait certainement pour qualité première la souplesse. Celle-ci résidait essentiellement dans la connivence entre l'État et les notables locaux, facilitée par le cumul des mandats, et se traduisait par des arrangements permanents avec l'unité de la norme républicaine et l'égalité des citoyens<sup>7</sup>. Quoi qu'il en soit, ce système ne faisait absolument pas l'unanimité.

On doit convenir que dans les grandes revues juridiques de l'époque, la décentralisation et l'organisation territoriale étaient loin d'être des thèmes majeurs. Par exemple, la *Revue du droit public* n'a publié aucun article de doctrine relatif à ces sujets de 1894 à 1896 et de 1898 à la mi-1903. La *Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence* fut encore moins féconde. En revanche, ladite synthèse républicaine était loin d'être jugée indépassable par les acteurs politiques. La *Revue politique et parlementaire* a publié un nombre fort respectable d'articles visant à la réformer<sup>8</sup>. Surtout, on recense de nombreux projets et propositions de loi, qui en majorité ne feront l'objet d'aucun rapport et d'aucun débat

---

procéder à l'étude des moyens de réaliser la décentralisation et la simplification des services administratifs ».

6 Badier, Walter, « Alexandre Ribot et la République modérée : formation et ascension d'un homme politique libéral (1858-1895) », thèse d'histoire de l'université d'Orléans, sous la direction de Jean Garrigues, 2015.

7 Grémion, Pierre, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976 ; Crozier, Michel, Friedberg, Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977 ; Worms, Jean-Pierre, « Le préfet et ses notables », *Sociologie du travail*, vol. 8, n° 3, 1966, p. 249-275.

8 Signés Block, Aucoc, Marcère, Hauriou, Imbart, Bluzet, D'Auriac, Ajam, Brette, Audifredd, etc.